

LE COURRIER DES VERNOIS

Le temps de la rentrée



La période aura été riche en activités à Verny. Beaucoup de travaux ont débuté : la déconstruction de la gendarmerie, la construction de cellules commerciales rue de la Fontaine, la construction de logements rue Nationale, la reconstruction du kebab, la mise en place de deux vidéoprojecteurs à l'école, la mise en place d'un aqua-drain devant le portail de l'école, la reprise d'avaloirs à Avigy... D'autres se sont poursuivis : la rénovation de la maison du parc, la rue du Château, le déploiement de la fibre, la construction des pavillons séniors. Ces travaux démontrent le dynamisme, l'attractivité de Verny et notre souci de développement des services aux habitants.

Toujours au service des Vernois et des Vernois, vos élus municipaux se sont engagés, ont pris des responsabilités au sein des structures intercommunales et de la Communauté de Communes du Sud Messin en assurant des fonctions de vice-présidences. Ainsi nous renforçons nos moyens et outils pour travailler.

L'été 2020 aura été douloureux. Malheureusement, notre camarade Robert Stein nous a quittés si brusquement. Robert, figure vernoise, homme d'engagement et d'actions à travers son activité professionnelle, au tennis club de Verny, à la mairie, il aura su rassembler autour de ses valeurs humanistes et sportives. Je te remercie pour ton engagement au service de l'intérêt général !

La pandémie COVID-19 n'a pas disparu. Il nous faut continuer collectivement à être vigilant et à appliquer les mesures barrières. En même temps, il nous faut nous adapter et apprendre à vivre en prenant en compte cet élément. Heureusement, avec mesure et vigilance, les enfants et leurs parents ont repris leurs activités scolaires, sportives, culturelles et artistiques au sein des associations vernaises. Je dois saluer l'engagement et le travail des enseignants, des associations pour la mise en place de protocoles sanitaires adaptés. La vie doit continuer.

Avec toutes mes amitiés.



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président de la CCSM

Lors de cette rentrée particulière et dans le respect du protocole sanitaire, les 233 élèves ont repris le chemin de l'école le 4 septembre.

Les parents, à l'extérieur de la cour, ont écouté le discours de Monsieur le Maire. Celui-ci leur a exposé les travaux réalisés lors de ces vacances scolaires : la mise en place d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc dans les classes de Mme Thomas et Mme Lemare, et la création d'un aqua drain devant le portail pour enlever la flaque d'eau qui se créait à chaque intempérie. Après le discours de Gilles Escoffres, directeur de l'école, les enfants ont été appelés et, paisiblement, sont entrés découvrir leur nouvelle classe et leur nouvel enseignant.

La maternelle compte 82 élèves

- Petite section/Moyenne section ; 28 élèves, Renée Jager
- Moyenne section/Grande section ; 28 élèves, Véronique Trévien
- Grande section ; 26 élèves, Audrey Dupoirier

La municipalité est heureuse d'accueillir Véronique Trévien qui nous vient de Solgne et lui souhaite la bienvenue dans notre école. Les enseignantes sont assistées de trois aides maternelles : Isabelle Locks, Chantal Garniche et Marzena Chyla.

En élémentaire, ils sont 151

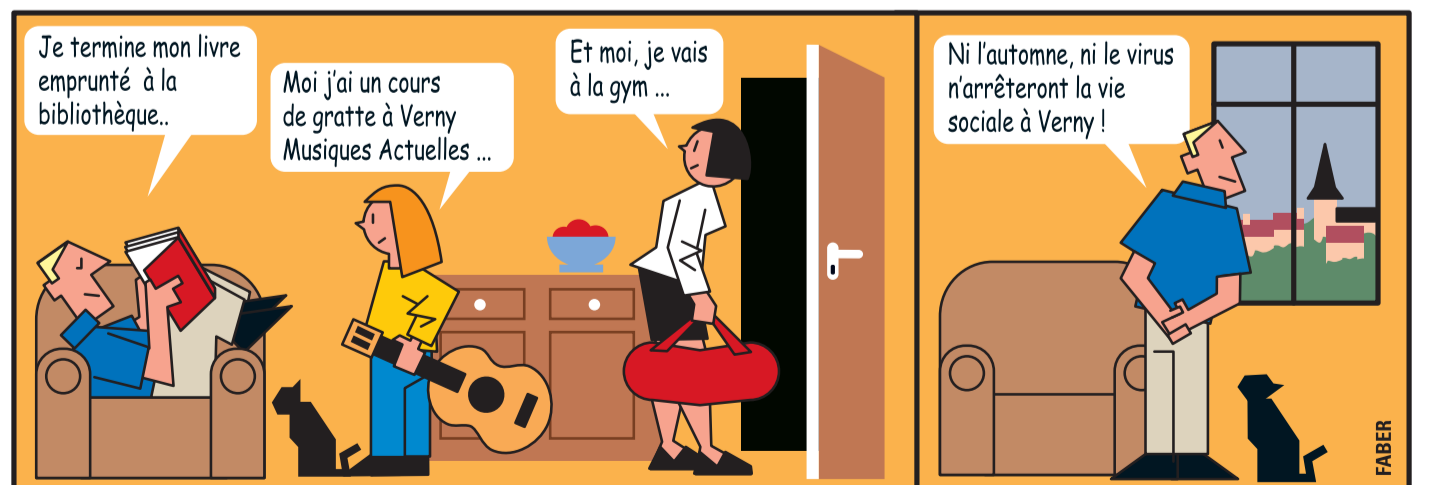
- Cour préparatoire ; 24 élèves, Christine Dupraz
- Cour élémentaire 1 ; 22 élèves, Julie Thirion
- Cour élémentaire 2 ; 25 élèves, Olivia Lemare
- Cour élémentaire 2/Cour moyen 1 ; 26 élèves, Fabienne Thomas
- Cour moyen 1/Cour moyen 2 ; 26 élèves, Emmanuel Heber-Suffrin
- Cour moyen 2 ; 28 élèves, Gilles Escoffres et Mme Schoch

La direction est toujours assurée par Gilles Escoffres. Au Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), nous retrouvons Hélène Weisse, enseignante spécialisée, et Nathalie Laguerre, psychologue scolaire.

Rentrée pas comme les autres pour les enfants... rentrée particulière aussi pour les associations vernaises.

La municipalité est fière d'avoir pu organiser le forum des associations, rendez-vous annuel incontournable pour découvrir la palette des activités offertes aux vernois, du plus jeune au plus ancien. Et vous avez répondu présent ce samedi 5 septembre au centre Faber, dans le respect des règles sanitaires. Chacun a pu reprendre son activité favorite, à l'exception de la danse country, le club The Texas Tennessee ayant « tiré sa révérence ».

Certes il n'y a pas eu cette année de fête de la musique ni de brocante ni de fête foraine ni de bourse aux vêtements ni d'animation astronomique ni de pièce de théâtre, mais les responsables et membres des associations font le maximum pour maintenir leur offre. La commune tient à féliciter ces bénévoles qui déploient une énergie considérable, particulièrement cette année dans un contexte qui ne facilite pas leur tâche. Ils participent ainsi au dynamisme de Verny et au bien-être de ses habitants, une vraie bouffée d'oxygène en ce moment !



CONSEIL DU 21 SEPTEMBRE 2020 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Séance à huis clos, au regard de la crise sanitaire actuelle et des recommandations gouvernementales
- Modification du point « droit d'expression des élus » dans le règlement intérieur du Conseil Municipal
- Vote des modalités et des conditions de prise en charge des formations des élus, les organismes de formation locaux étant à privilégier
- Modification des points n° 4 et 25 de la délibération du 2 juin 2020 portant sur les délégations du CM au Maire
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au tableau des effectifs, suite à l'avancement d'un agent
- Contribution financière de la commune à la protection sociale complémentaire « Prévoyance » des agents de la collectivité, pour un montant de 12€ par mois et par agent qui adhèrera volontairement au contrat
- Convention avec MATEC (Moselle Agence Technique) en vue de l'adhésion de la commune à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité

- Déclassement au domaine privé et vente d'une parcelle communale de 2 ares à un propriétaire de la rue du Château, pour un montant de 5 400 €
- Demande de subvention Label écoles numériques 2020 pour l'achat d'une valise de 15 tablettes Android, un vidéoprojecteur, un tableau blanc et un ordinateur portable, pour un montant de 12 030 €
- Durée d'amortissement fixée à 10 ans concernant le financement de la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de démolition de l'ancienne gendarmerie par la commune et l'EPFL (rappel : l'EPFL assure le règlement des dépenses liées à l'exécution de la maîtrise d'œuvre et des travaux à hauteur de 80% soit 240 000 €, la commune à hauteur de 20% soit 60 000 €)

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

Du nouveau dans les chantiers

Depuis plusieurs mois, Verny est le théâtre de nombreux travaux publics. La crise sanitaire a malheureusement retardé de deux à trois mois leurs plannings d'exécution.



La requalification de la rue du Château va bon train, tous les réseaux sont enfouis et, avec la pose des bordures de trottoir, l'allure générale du nouvel espace commence à se dessiner. Quelques améliorations ont été ajoutées, notamment des pots de branchement pour fiabiliser le raccordement des maisons au réseau d'eaux usées (en liaison avec le SMASA) ainsi qu'une bouche d'incendie. Dans quelques semaines, la pose de l'enrobé et les plantations d'arbres viendront terminer l'ensemble. Dans cette même rue et dans la rue des Fontenottes, les murs du Parc du Château sont en cours de reconstruction par une entreprise d'insertion. La rénovation de la maison du parc est en phase d'achèvement. Ce lieu public à haute qualité environnementale va bientôt accueillir l'école Verny Musiques Actuelles et d'autres activités artistiques et culturelles.

Au cours de l'été, l'ancienne gendarmerie a été détruite comme prévu par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour le compte de la commune. Préalable nécessaire à l'aménagement d'un nouvel espace apportant une réponse aux besoins de mobilité, de sécurité routière, et de développement économique.

La construction de la résidence pour seniors rue du Fort, par Metz Habitat Territoire, avance bien et la livraison des logements est prévue en juin 2021.

Le déploiement de la fibre optique est quasiment terminé.

On peut noter également des chantiers privés en cours : construction de 26 logements rue Nationale (le Petit Pâtural) et de trois cellules commerciales rue de Metz, reconstruction du kèbab.



Intercommunalité

Suite à l'installation des différents conseils municipaux, les établissements publics intercommunaux ont pu se réunir, Verny y est particulièrement bien représenté :

- Communauté de Communes du Sud Messin
Victorien Nicolas 2^e vice-président à l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les transports
- Syndicat intercommunal des eaux de Verny
Mohamad Jrad 2^e vice-président
- Syndicat mixte d'assainissement de la Seille aval
Marie-France Perrin 1^{ère} vice-présidente
- Syndicat mixte de la Seille Aval
François Valentin 2^e vice-président

Pour rappel, la CC du Sud Messin est organisatrice du Relais d'Assistants Maternels (RAM) au titre de l'action sociale-petite enfance. Le siège du RAM, historiquement implanté à Solgne, rejoint désormais les autres services intercommunaux au siège de la CCSM à Goin. Le RAM avait besoin d'un espace plus vaste, son animatrice continuera d'assurer des permanences hebdomadaires à Solgne et à Rémilley.

Accueil à Goin les lundi, mercredi matin et jeudi
Permanences à Solgne (14 rue d'Alsace-Lorraine) le mardi ;
à Rémilley (accueil périscolaire) le vendredi
Relais Assistants Maternels du Sud Messin
03 87 57 18 72 - ram@sudmessin.fr

Par ailleurs, depuis le 1^{er} septembre 2020, la CC du Sud Messin exerce la compétence « accueil péri-extrascolaire, halte-garderie parentale » sur l'intégralité de son territoire. Désormais, la CCSM gère directement 5 accueils péri-extrascolaires : Cheminot ; Louvigny ; Pournoy-la-Grasse (accueille également les enfants de Chérissey, Orny et Pontoy) ; Rémilley (accueille également les enfants de Ancerville, Aube, Béchy, Beux, Chanville, Flocourt, Lemud, Luppy, Thimonville et Tragny) ; Solgne (accueille également les enfants de Buchy, Foville, Liéhon, Moncheux, Saily-Achâtel, Secourt, Silly-en-Saulnois et Vulmont).

Les 4 autres services péri-extrascolaires situés à Fleury, Sillegny (accueille également les enfants de Pommérieux), Verny et Vigny (accueille également les enfants de Goin, Pagny-les-Goin et Saint-Jure) sont eux gérés par des associations locales issues des fédérations départementales Familles Rurales et Foyers Ruraux.

Quiétude du voisinage

Le respect de la tranquillité de ses voisins est l'une des bases de la vie en communauté. C'est ainsi qu'un arrêté municipal du 28 mai 1996 précise qu'il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs thermiques ou électriques, tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, motoculteurs, tronçonneuses, scieuses... **du lundi au samedi avant 8h et après 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés toute la journée.**

Nous sommes souvent indulgents avec les aboiements de notre chien ou ses déjections dans les lieux publics, avec les hurlements de nos enfants dans la piscine, avec nos festivités extérieures tardives. Chacun peut les tolérer mais nous devons comprendre qu'à certains moments ils ne sont plus acceptables. La mairie a reçu cet été plusieurs réclamations concernant des nuisances sonores, alors qu'il suffirait de quelques efforts pour un voisinage apaisé !

ÉTAT CIVIL

Naissances

Mahé Billottet Léglise né le 2 septembre
Martin Vesque Rouyer né le 18 septembre
Lucie Moll Laurent née le 27 septembre

Mariages

Mike Jactard et **Diane Vergier** le 8 août
Ewen Lejaille et **Delphine Adnet** le 29 août
Jonathan Denis et **Audrey Camus** le 26 septembre

Nos peines

Jean-Marc Vetsch le 6 juillet
Michele Primavera le 8 juillet
Robert Stein le 21 juillet

Figure bien connue de Verny, Robert nous a quittés à l'âge de 76 ans. En 1990, il rejoint la trésorerie de Verny comme percepteur du canton. Il est président du Tennis Club de Verny de 1993 à 2013 et s'investit au sein du Comité de Moselle et de la Ligue Lorraine de tennis. En 2014, il s'engage au service des Vernois-es en tant qu'adjoint au maire chargé des travaux et 1^{er} vice-président du Syndicat mixte des eaux de Verny. La commune renouvelle à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

ON EN CAUSE

La fibre

Vous ne vous êtes pas inscrit pour le pré-raccordement, pas d'inquiétude, vous ne serez pas privé de la fibre. Le raccordement sera réalisé par votre opérateur lors de la souscription d'un abonnement. Il est également financé par Moselle Fibre. Qu'il s'agisse d'un pré-raccordement pendant les travaux ou d'un raccordement par l'opérateur, il n'y a pas de frais pour vous. Dans les deux cas il s'agit d'installer la prise optique chez vous et cette opération est gratuite.

L'opérateur peut cependant vous faire payer (en plus de l'abonnement) :

- des frais d'accès à son réseau,
- des frais pour effectuer un déport de la prise optique posée lors d'un pré-raccordement,
- une prestation d'installation et de paramétrage de la box, du décodeur, du wifi... si vous souscrivez à cette option.

La commercialisation de l'accès à la fibre optique à Verny est prévue début 2021.

Instagram

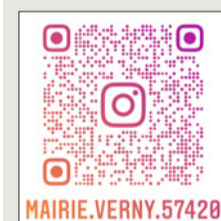
Pour compléter son dispositif d'information et de communication digitale, la commune de Verny, déjà active sur Facebook et Internet, ouvre son compte **Instagram @mairie.verny.57420**.

La municipalité se doit d'informer régulièrement le public sur ses actions et les événements tout au long de l'année. Sa mission est également de rendre cette information accessible à toutes et à tous. Très active sur les réseaux sociaux, la commune a instauré grâce à eux un dialogue avec le public. Ainsi, les internautes peuvent partager leurs photos et offrir une porte d'entrée dans notre village pour les personnes extérieures.

Retrouvez-nous sur :

www.instagram.com/mairie.verny.57420

pour partager votre vision de notre beau village.



AGENDA

Halle communale

Marché tous les dimanches de 8 h à 12 h

Tennis Club

Mercredi 11 novembre de 10 h à 12 h : découverte du fitennis, tarif 10 € reversés à l'association pour la recherche sur les tumeurs cérébrales **Centre Faber**

(Sous réserve des règles sanitaires en vigueur)

7-8-9 novembre : bourse aux jouets et articles de puériculture - AFRV

Samedi 21 novembre à partir de 18 h 30 :

loto - Les Archers du Vernois

21-22-23 décembre : animations sport et loisirs - Judo Club Verny

Samedi 23 janvier soir : concert guitare chant, duo Régis Cunin/Laurence Becker - Marche Nordique à Verny

**ENSEMBLE
POUR
VERNY**



Continuons ensemble !

Dans cette année ô combien spéciale et après le blocage du printemps, l'activité a enfin repris et Verny est en travaux. Si ceux-ci génèrent des nuisances au présent, ils sont garants de notre avenir pour que Verny continue à se développer et accroître son attractivité.

Malgré la pandémie, la vie continue, la rentrée a eu lieu presque normalement.

ENSEMBLE POUR VERNY

**Victorien Nicolas
François Valentin
Séverine Courtois-Sené
Jean-Marc Sautreau
Marie-France Perrin
Mohamad Jrad
Colette Rottier
Joël Xolin
Corinne Heintz
Mélanie Adèle Perrey
Isabelle Hasse
Alexis Rusinek
Stéphane Vuillaume
Marie Coletti
Johan Pade**

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions dans le respect du protocole gouvernemental. Les enfants étaient comme à l'accoutumée heureux de se retrouver, ils ont reconnu leurs enseignants masqués. Les parents, masqués également, étaient à l'extérieur de la cour pour écouter les discours du maire Victorien Nicolas et du directeur de l'école Gilles Escoffres. Cet été, deux classes ont été équipées d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc, la rénovation de l'école est un chantier permanent puisque la Mairie investit tous les ans dix mille euros pour son école. Un aqua drain a été également installé devant le portail pour supprimer la flaque d'eau qui se créait à chaque intempérie.

La rentrée des associations a également eu lieu, dans le respect des gestes barrières. Le forum des associations s'est déroulé avec le même succès que les années précédentes. Le conseil municipal a été invité à visiter le fort Wagner, merci à Raymond Decker d'avoir fait découvrir aux nouveaux élus ce site remarquable. Malheureusement, en raison de la pandémie et des travaux de la rue du Château, la traditionnelle brocante n'a pas pu avoir lieu mais ce n'est que partie remise.

Verny est donc en travaux, certains sont communaux comme la requalification de la rue du Château, d'autres sont d'ordre privé comme de nouvelles cellules commerciales rue de la Fontaine ou les immeubles du Petit Pâtural en face de l'ancienne gendarmerie qui est maintenant détruite, laissant une place prête à accueillir les projets d'avenir. La fibre, projet de la CCSM se met progressivement en place. La rue du Château est en ébullition, l'enfouissement des réseaux est maintenant terminé et les gros travaux de voirie battent leur plein, les travaux paysagers feront suite. La reconstruction des murs du parc se déroule petit à petit.

Les deux objectifs principaux de notre équipe se réalisent : faire de Verny un village attractif par l'investissement continu et le vivre ensemble en soutenant toutes nos associations et notre école.

Un troisième objectif a également été atteint, faire rayonner Verny au sein des structures intercommunales. Nous affirmons notre position de bourg centre. Ainsi nous avons un deuxième vice-président à l'urbanisme et au transport (Victorien Nicolas) à la Communauté de communes du Sud Messin, un deuxième vice-président (Mohamad Jrad) au syndicat des eaux, une première vice-présidente (Marie-France Perrin) au syndicat d'assainissement et enfin un deuxième vice-président (François Valentin) au syndicat hydraulique de la Seille.

Une ombre au tableau pourtant, depuis quelque temps, nous déplorons les week-ends des dégradations de biens publics. A chaque dégradation, une plainte est systématiquement déposée à la gendarmerie. A la découverte des coupables, il faut savoir que nous irons jusqu'au bout des procédures. Nous nous souvenons de 2012 où de petites dégradations régulières se sont transformées en drame, l'incendie volontaire de la bulle de tennis. L'été bon nombre d'engins motorisés troublaient la quiétude du village. Notre Maire est intervenu pour dialoguer avec ces motocyclistes. Il est par ailleurs en contact régulier avec le commandant de brigade pour faire le point sur la situation du village. Mais il existe d'autres incivilités, rappelons que tondeuses et perceuses sont interdites le dimanche et que les déjections canines doivent être ramassées, elles encombrant les endroits publics, pensons à nos enfants qui les fréquentent régulièrement.

Nous comptons sur le civisme de chacun et continuerons à travailler dans l'esprit qui nous anime.

**Bien sincèrement,
L'équipe majoritaire**



Une autre voix, Une autre voie !



Demain se construit aujourd'hui... Verny est en « chantier ». Le défi pour nous, élus, est de sans cesse augmenter l'attractivité de notre Commune pour d'une part pérenniser sa qualité de « bourg centre » sur le territoire du Sud Messin et d'autre part de conforter le vivre en commun.

VIVRE VERNY

**Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noiro
Anne-Sophie Mairet
David Billet**

Être un territoire attractif c'est d'abord offrir des infrastructures de qualité. L'offre de services et commerciales augmente sur notre territoire grâce à des investisseurs privés (entrepreneurs), comme par exemple la construction de trois cellules commerciales (un centre de pare-brise, un traiteur asiatique et une cellule encore disponible à la location) à l'intersection de la rue de Metz et la rue de la Fontaine. Egalement par le plan d'investissement du CD 57, la fibre se déploie sur notre Commune. Chacun d'entre nous pourra bénéficier de la puissance de la fibre et choisir son fournisseur d'accès internet dès 2021.

L'attractivité c'est aussi pouvoir proposer aux habitants des activités culturelles et sportives qui renforcent le lien social. A ce titre Verny est fort de 32 associations qui ont tenu leur forum le 5 septembre dernier. Nous remercions tous ces acteurs bénévoles qui donnent de leur temps pour pouvoir nous apporter une offre pléthorique d'activités. En particulier, nous avons pu à l'invitation de Raymond Decker, président de l'ADFM, visiter le site du Fort de Verny. Un travail considérable a été accompli depuis de nombreuses années. L'association a des idées enthousiasmantes de développement du site. Par leurs investissements, les bénévoles font vivre un véritable écosystème. En retour nous, élus des différentes collectivités territoriales, nous nous devons de les accompagner et de les soutenir dans cette voie. Nous vous encourageons à visiter ce site historique.

L'attractivité, c'est aussi pouvoir accueillir nos enfants dans de bonnes conditions. Vivre Verny a toujours soutenu et ce dès le mandat précédent la rénovation des classes d'enseignement, l'acquisition de matériel numérique et la création d'une salle de convivialité pour les enseignants. Nous le faisons pour notre jeunesse car ce sont nos enfants qui construiront et façonneront le monde de demain.

L'attractivité, c'est aussi pouvoir offrir une solution de mobilité pour tous. Lors de la campagne nous avons proposé une offre de mise à disposition d'un véhicule électrique alliant à la fois l'autopartage et le covoiturage solidaire. Nous constatons avec plaisir que le covoiturage solidaire est également porté par l'association Familles Rurales en partenariat avec la Communauté de Communes du Sud Messin. Un sondage a été réalisé au cours du mois de septembre. Bien entendu nous soutenons cette initiative qui prend tout son sens sur notre territoire périurbain.

Enfin, le vivre en commun nécessite une bienveillance de chaque instant et le respect d'autrui. Il en va de la responsabilité de chacun à ne pas nuire au bien vivre de l'autre. Vivre en démocratie c'est entre autre chose pouvoir jouir d'une liberté mais... « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ». De nombreux actes d'incivilités ont été constatés ces derniers temps à Verny (nuisances sonores nocturnes et dominicales, dégradations, encombrements des voiries, vitesses excessives...). Nous prôtons le dialogue et le rappel à la loi... mais si le Maire, qui dispose du pouvoir de police, doit verbaliser lorsque des infractions sont constatées le groupe Vivre Verny soutiendra sa démarche. Tous les élus doivent prendre également leurs responsabilités pour que notre Commune garde un climat de sérénité et de respect.

La rentrée est généralement propice aux nouveaux projets, nous vous souhaitons donc une belle réussite. De notre côté, nous continuons à être attentifs et investis sur les projets communaux.

**Bien sincèrement,
Vos élus, Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.**

**Vous pouvez nous contacter :
Soit par téléphone : 07 86 12 57 06
Soit courriel : vivreverny2020@gmail.com**

